Histoire chapitre 1 Analyse de documents type Bac

Document 1 : les critiques formulées par d'Andréï Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'URSS à propos des traités de Rome.

« Actuellement, les gouvernements de la France, de la République fédérale allemande, de l'Italie, de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg préparent la création en Europe occidentale de deux nouvelles organisations fermées : la « communauté » de ces six pays pour l'énergie atomique (dite Euratom) et le « marché commun ». […]
En raison du fait que les plans de création de l'Euratom et du « marché commun », plans qui abordent les problèmes, importants pour tous les pays européens, de la coopération économique et de la coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique, prévoient des mesures dont l'application entraînerait des conséquences dangereuses pour les peuples d'Europe, le ministère des Affaires étrangères de l'U.R.S.S. est habilité à déclarer ce qui suit :
[…] Un fait attire avant tout l'attention : tous les participants à l'Euratom et au « marché commun » sont membres du groupe militaire de l'O.T.A.N. Il est évident que toute l'activité de l'Euratom et du « marché commun » sera subordonnée aux objectifs de l'O.T.A.N. dont le caractère agressif est largement connu.
Dans ces conditions, la réalisation des plans de création de l'Euratom et du « marché commun » entraînera inévitablement un nouvel approfondissement de la division de l'Europe, l'accentuation de la tension en Europe, elle rendra beaucoup plus difficile l'organisation de la coopération économique et politique sur une base pan-européenne1 et entraînera l'apparition de nouvelles difficultés à la solution du problème de la sécurité européenne. […]
Le plan de création du « marché commun » représente également un grave danger pour les peuples des pays européens. Sa réalisation signifierait que les États économiquement plus puissants, et en fait les grands monopoles correspondants, auraient la possibilité dans le cadre du « marché commun », comme aussi dans le cadre de l'Euratom, d'imposer leurs conditions aux États européens plus faibles au préjudice des intérêts nationaux vitaux de ces derniers. »

Note :
1. Pan-européenne : qui concerne l'ensemble des pays européens, à l'échelle du continent de l'Europe.

Source : Andréï Gromyko. Mémorandum sur les plans de création de l'Euratom et du «Marché Commun » (16 mars 1957)

Document 2 : la réponse française à la déclaration de Moscou sur les plans de création de l'Euratom et du Marché commun (Paris, 29 avril 1957).

« Il y a […] lieu de s'étonner que le gouvernement de l'U.R.S.S., en dépit de ses propres constatations, prétende sans raison que les plans de création du Marché commun et de l'Euratom […] ne constituent que des instruments de division et présentent un caractère agressif. Le gouvernement français ne peut manquer de relever avec regret l'effort qui est mené par l'Union soviétique pour discréditer ces deux traités devant l'opinion européenne.
Les premiers articles de ces deux traités exposent clairement les objectifs poursuivis par les communautés : la Communauté économique entend promouvoir le développement harmonieux et continu des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, l'élévation du niveau de vie dans les états membres et le développement des échanges avec les autres pays. La Communauté atomique a pour mission de contribuer à l'établissement des conditions nécessaires au développement pacifique de l'énergie atomique. […]

On ne comprend dès lors pas comment ces traités, dont les objectifs sont ceux-là mêmes qu'approuve le gouvernement de l'U.R.S.S. et qui sont expressément ouverts à l'adhésion de chaque État européen, seraient propres à aggraver la division de l'Europe. Les allégations de la déclaration soviétique ne doivent pas faire oublier le fait que les véritables causes de cette division et de la tension en Europe ne sauraient être imputées à la politique suivie par les pays occidentaux.
En outre, le gouvernement soviétique fait également erreur lorsqu'il prétend que l'activité du Marché commun et de l'Euratom serait avant tout au service d'une politique agressive de l'O.T.A.N. Le gouvernement français ne croit pas utile d'insister à nouveau sur le caractère véritable de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord [O.T.A.N], alliance défensive multilatérale destinée exclusivement à protéger l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de ses membres. […] »

Source : Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents diplomatiques français.

Document 3 : le rôle de la CEE sur la scène internationale d'après une caricature ouest-allemande (RFA) de 1957.

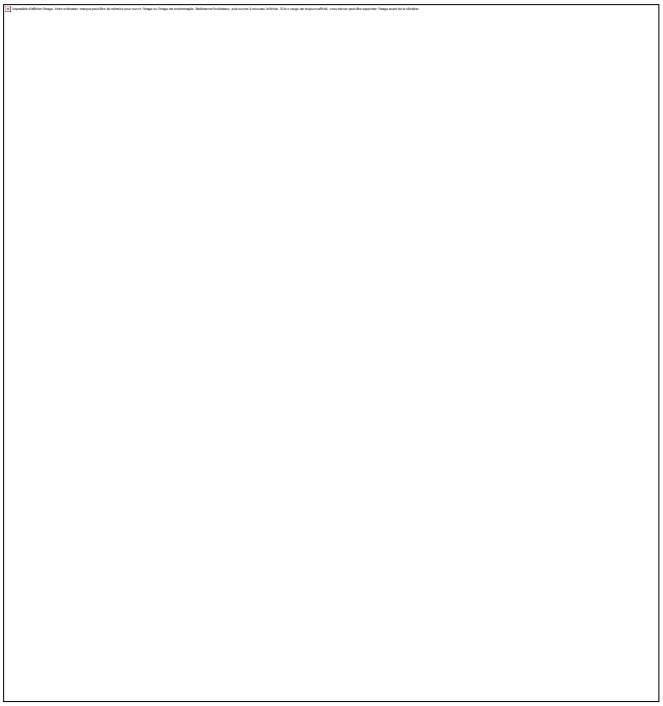

Traduction :
"Messieurs, vous avez tout intérêt à rester en bon terme avec moi,
en effet je pense devenir la troisième force..."

Source : Hans Erich Köhler.

Question 1 : présentez les traités de Rome (date, domaines, signataires) évoqués dans les documents 1 et 2.

Question 2 : recopiez le tableau suivant sur votre copie et complétez-le afin de confronter les points de vue de l'URSS et de la France au sujet des traités de Rome. (Documents 1 et 2)

Critiques formulées par l'URSS (document 1)	Réponses de la France (document 2)

Question 3 : expliquez la phrase soulignée dans le document 2 à l'aide de vos connaissances.
Question 4 : décrivez et expliquez le document 3.
Question 5 : justifiez l'affirmation suivante en une dizaine de lignes : « L'Europe s'affirme sur la scène internationale pendant la Guerre froide. »